

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL  
FACULTÉ DE SCIENCE POLITIQUE ET DE DROIT**

EXTRAIT du procès-verbal de la quarante-cinquième assemblée ordinaire du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit, tenue le mercredi 19 mars 2008, à 13 heures 30 minutes, à la salle A-1715.

---

**Avis sur le projet de modification au Règlement no 18**

**Résolution CFSPD-2007-2008-353**

ATTENDU la demande de la Commission des études du 22 janvier 2008 demandant aux facultés un avis sur le projet de modification du règlement n° 18;

ATTENDU les différents commentaires reçus à la Faculté;

ATTENDU les discussions en séance;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Dan O'Meara, appuyé par monsieur René Côté, que le Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit :

TRANSMETTE l'Avis de projet de modification au Règlement n° 18, tel qu'amendé en séance, au Bureau de l'enseignement et des programmes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**COPIE CONFORME**

Montréal, le 19 mars 2008

René Côté  
Doyen